



## Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique,  
Développement Durable,  
Environnement,  
Biodiversité,  
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,  
Infrastructures,  
Risques Naturels,  
Risques Technologiques,  
Equipement, Logement,

Urbanisme,  
Aménagement du Territoire,  
Solidarité entre les  
Territoires,  
Renouvellement Urbain, Mer

### Commission Ministérielle de Formation Professionnelle (CMFP)

Juillet 2025

# Mise en place de RenoirRH Formation

## Témoignages « terrain » pour dresser un premier bilan...pas très reluisant !



### De quoi parle-t-on ?

La solution « RenoirRH-Formation » a été vendue initialement pour « plus de visibilité pour les agents », « plus de simplicité pour les agents », « permettre une seule saisie pour les GRH », apporter un « gain de temps ». 6 mois après sa mise en place effective, FO a souhaité mettre sur la table un catalogue de remontées de terrain, à la fois d'agents « bénéficiaires » de l'offre de formation, et d'agents de la chaîne de gestion de l'offre de formation. **Premier bilan : le cahier des charges n'est clairement pas respecté à ce stade !** FO demande la mise en place urgente d'un plan de résorption de ces dysfonctionnements !

### Témoignages qui appellent des correctifs urgents !

« Avec le SI RenoirH Formation, les agents ne peuvent s'inscrire qu'aux formations qui dépendent de leur profil. Il est impossible de s'inscrire à une formation en prévision d'une mobilité si elle est sur un domaine différent de celui exercé. »

« Les agents qui s'inscrivent sur l'outil reçoivent une validation de leur inscription mais ce n'est en aucun cas une confirmation qu'ils sont retenus pour suivre la formation. »  
« Les agents reçoivent parfois leurs convocations ou l'annulation du stage 24 à 48 heures avant le début de celui-ci. Cela pose de nombreux problèmes d'organisation au sein des services. »

« L'application n'est pas intuitive et demande beaucoup de temps aux gestionnaires de proximité pour valider

une demande de formation par un de leurs agents. »

« Il n'y a plus de catalogue de formation comme c'était le cas pour Oups avant. Pour le CMVRH c'est une grosse perte de visibilité. Il existe bien un site intranet des formations mais celui-ci étant sur le réseau RIE, il est inaccessible pour une grande partie des agents du pôle ministériel. »

« Ce catalogue pouvait également être envoyé aux agents qui en faisaient la demande et aux différents services hors du rie et permettait aux agents et aux services de connaître le programme de formation du CMVRH. »

« Avec l'application OUPS les agents avaient accès à un système d'abonnement sur des domaines de formation et sur les offres par CVRH, et accès aux flux RSS. Depuis la mise en place du SI renoirH formation ces abonnements ne sont plus

*accessibles et les agents ne reçoivent plus aucune alerte lors des nouvelles publications de stage du CMVRH. »*

*« Renoirh formation est un outil de reporting et pas de gestion de formation, les chargés de projet formation avaient un outil fonctionnel (Sigef) qui leur permettait de gérer les inscriptions, éditer des documents et envoyer les convocations et les attestations ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. »*

*« Avec Renoirh: les convocations et les attestations sont un simple mail sans PJ, envoyées automatiquement sans que les CPF en aient une copie et sans être certain que les stagiaires les reçoivent. La non-réception n'est pas due à un proxy puisque pour les mêmes agents nous avons eu de retour de réception d'une attestation un jour puis une non-réception la semaine d'après. Les feuilles d'émargement sont inutilisables pour toute formation de plus d'1/2 journée et ne sont pas adaptables ou modifiables (pdf non modifiable) On ne peut plus éditer les chevalets. »*

*« Les demandes d'inscription ne sont pas visibles par le CPF tant que le supérieur hiérarchique ne l'a pas validé. Nous ne connaissons plus les supérieurs hiérarchiques ni les correspondants formations donc nous ne pouvons plus les relancer pour qu'ils valident et qu'on puisse retenir les stagiaires. »*

*« Pour un stagiaire inscrit à une formation avec plusieurs modules (périodes dans l'outil), il est impossible de s'inscrire à une autre formation pendant toute la durée de la formation (dates entre le 1er module et le dernier module) même si cette formation n'est pas continue en termes de jour. »*

*« Nous avons dû annuler beaucoup de formations faute de participants, même des formations pour lesquelles nous refusions des agents car trop nombreux , ex PEC RAEP. »*

*« Dans le self-agent, le nom de la*

*formation est limité en nombre de caractère, ce qui fait que si le mot clé est après ce nombre limite de caractère, la formation ne pourra pas être trouvée via la recherche par mots clés.*

*Par exemple : Lutte contre les fraudes aux appareils de contrôle et détection de la fraude à l'AD BLUE " apparaît en "Lutte contre les fraudes aux appareils de contrôle" donc impossible de la trouver si l'agent tape "Ad Blue" qui est le mot clé logique dans ce cas. »*

*« Le self-agent est très souvent inaccessible, les agents ne pouvant pas s'inscrire utilisent le bulletin d'inscription papier qui demande aux CPF d'inscrire les stagiaires dans l'outil. Les agents n'ayant pas accès au self sont inscrits en "externe" via le bulletin d'inscription papier il n'est donc pas possible de comptabiliser les actions de formation pour eux et cela ne rentrera pas dans les statistiques. »*

*« Les liens vers les formations sur le site formation ne sont pas stables, il ne nous est donc pas possible de faire des communications avec les liens vers les formations comme on le faisait précédemment. »*

*« Concernant les attestations le mail automatique (quand il arrive) n'est pas assez complet pour certains services pour les demandes de remboursement de frais de déplacement. Il n'y a pas les jours de présence et les horaires précis, le lieu de la formation n'est pas toujours indiqué ... »*

*« L'outil étant défaillant, chaque CVRH voire chaque CPF bidouille dans son coin pour palier, le niveau de service n'est donc plus homogène à l'échelle du CMVRH et les stagiaires sont perdus. »*

*« Au MASA Formco (notre équivalent) avait abandonné l'idée de ne se servir que de renoirh. Ils ont leur outil de gestion des formation, leur SIGEF, qu'ils utilisent au quotidien et ils saisissent ensuite 2 fois par an toutes les formations qui ont eu lieu avec les stagiaires dans SI renoirh formation. »*